

# U<sup>2019</sup>NSS

## JE SUIS JEUNE ARBITRE EN VTT 2018-2019

Mise à jour le 27 juin 2018

**ACCESSIBILITÉ INNOVATION RESPONSABILITÉ**



assureur militant



Union Nationale  
du Sport Scolaire



## PREAMBULE

Ce mémento permet à l'élève du collège ou du lycée d'officier au sein des rencontres sportives, de s'engager dans la vie associative et ce, dans le cadre de l'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS).

La circulaire du 18 août 2010 incite à valoriser le jeune officiel par la remise d'un diplôme. Cette fonction contribue non seulement au développement de sa personne par les différentes responsabilités qu'il occupe, mais lui permet aussi d'acquérir des connaissances et des compétences valorisées au sein de l'UNSS.

La note de service n° 2014-073 du 28 mai 2014 ayant pour objet la mise en œuvre du décret n° 2014-460 du 7 mai 2014 relatif à la participation des enseignants d'éducation physique et sportive aux activités sportives scolaires volontaires des élèves stipule : « ...Ainsi au sein de chaque AS de collèges et de lycées, ils (les enseignants) contribuent à la construction du projet d'AS, partie intégrante du projet d'établissement, autour de deux axes principaux :

- La pratique d'activités physiques, sportives et artistiques...dans le cadre de l'UNSS
- L'apprentissage des responsabilités avec l'exercice de la fonction de Jeunes Officiels et la formation afférente, ainsi que la participation à la vie de l'AS et à l'organisation des activités de l'association, contribuant par la même à l'éducation de la citoyenneté... »

Ainsi, devenir jeune officiel, c'est

- apprendre à faire des choix et s'y tenir,
- appréhender très vite une situation,
- mesurer les conséquences de ses actes.
- acquérir au cours de sa formation les connaissances et les compétences inhérentes aux différents rôles sociaux nécessaires aux exigences de l'activité (arbitre, juge, chronométrateur, starter, table de marque...)
- devenir responsable.

La circulaire n° 2010-125 du 18 août 2010 relative au sport scolaire incite à valoriser le Jeune Officiel par la remise d'un diplôme quelle que soit sa mission. Cette fonction contribue non seulement au développement de sa personne par les différentes responsabilités qu'il occupe, mais lui permet aussi d'acquérir des connaissances et des compétences valorisées au sein de l'UNSS.

La mobilisation de l'école pour les valeurs de la République du 22 janvier 2015 rappelle l'importance du parcours citoyen dans la vie associative plus particulièrement la mesure 3 : « *La vice-présidence des associations sportives par les élèves sera systématisée, et les prises de responsabilité au sein des associations sportives valorisées. Les formations de jeunes coaches et de jeunes arbitres seront développées* ».

## CONDITIONS DE LA MISE EN ŒUVRE DE L'OPTION FACULTATIVE AU BACCALAUREAT

### Rappel du cadre réglementaire du haut niveau du sport scolaire :

La circulaire n°2012-093 du 08 juin 2012

« Évaluation de l'éducation physique et sportive aux baccalauréats de l'enseignement général et technologique - Liste nationale d'épreuves et référentiel national d'évaluation », il est précisé que « les jeunes officiels certifiés au niveau national ou international... peuvent valider un enseignement facultatif ponctuel à l'identique des sportifs de haut niveau, à savoir : la part réservée à la pratique sportive est automatiquement validée à 16 points, les 4 points restants sont attribués à l'occasion d'un entretien permettant d'attester de leurs connaissances scientifiques, techniques, réglementaires et de la réflexion du candidat sur sa pratique ».

« Les listes des candidats concernés sont proposées par les fédérations sportives scolaires (UNSS, UGSEL) ».

L'arrêté du 07 juillet 2015 : création d'une unité facultative d'EPS pour le baccalauréat professionnel : « ...les candidats scolaires des établissements publics et privés engagés à haut niveau dans le cadre du sport scolaire, lauréats des podiums nationaux et jeunes officiels certifiés de niveau national ou international » valident automatiquement la note de 16/20.

L'entretien sur 4 points est obligatoire (arrêté du 07/07/15 et BO n°32 du 03/09/15).

Ce qui signifie que :

- L'évaluation rend compte des compétences acquises du jeune arbitre aux différents niveaux de certification (départemental, académique, national, international). Cela suppose la mise en place d'une cohérence et d'une progression dans la formation.
- Pour prétendre aux 16 points de l'enseignement facultatif ponctuel, le jeune arbitre doit avoir officié et obtenu sa certification durant sa « scolarité en classe de seconde ou première de lycée d'enseignement général et technologique » à l'occasion d'un championnat de France UNSS (circulaire n° 2013-131 du 28-8-2013).
- La validation d'un niveau national du jeune arbitre doit au minimum correspondre au niveau 5 de compétence exigé dans le cadre de l'enseignement facultatif au baccalauréat EPS.
- Ces dispositions ne sont pas valables pour tous les rôles hormis jeune arbitre et jeune juge.

## PRESENTATION DE L'ACTIVITE

L'organisation de cette discipline répond aux nouvelles aspirations des jeunes, tant sur le plan sportif, qu'environnemental ou sociétal.

Les contenus proposés mettent en valeur une forte adaptation au milieu naturel dans sa grande diversité et sa variabilité.

Ils exigent une organisation motrice et énergétique fine de l'individu avec son VTT, ils privilégient une grande polyvalence des habiletés et des compétences à travers un combiné de trois spécialités très différentes (TRIAL/SLALOM VITESSE/CROSS RELAI).

Enfin, l'activité requiert maintenant des connaissances d'ordre technologiques pour opérer des choix stratégiques individuels voire collectifs afin de satisfaire à l'exigence de gestion d'un sport qui est également mécanique.

L'ensemble des situations proposées lors des rencontres UNSS de VTT restent dans le cadre strict d'un enjeu pédagogique qui pourra être réinvesti et qui vise l'autonomie, la responsabilisation, l'engagement, la capacité à prendre des décisions et l'éthique sportive.

## SOMMAIRE

### LE JEUNE ARBITRE

1. S'ENGAGE A RESPECTER LA CHARTE DE L'UNSS
2. DOIT CONNAITRE LES REGLES DE L'ACTIVITE
3. S'INVESTIT DANS LES DIFFERENTS ROLES LORS D'UNE MANIFESTATION
4. DOIT SATISFAIRE AUX EXIGENCES DE LA CERTIFICATION
5. DOIT VERIFIER SES CONNAISSANCES
6. ASSURE LE SUIVI DE SA FORMATION
7. PARFAIT LEUR FORMATION EN CONSULTE DES DOCUMENTS COMPLEMENTAIRES

# 1. LE JEUNE ARBITRE S'ENGAGE A RESPECTER LA CHARTE DE L'UNSS

Sans juge, arbitre, chronométreur, starter, la rencontre ne peut exister. Ces rôles sont mis en exergue par :

- le bulletin officiel n°4 du 29 avril 2010 (lycée) au travers de la compétence méthodologique et sociale n°2 visant à « respecter les règles de vie collectives et assumer les différents rôles liés à l'activité : juger, arbitrer, aider, parer, observer, apprécier, entraîner... »
- l'arrêté du 9 novembre 2015 (collège) au travers de la compétence Générale n°3 « Partager des règles, assumer des rôles et responsabilités ». Ces compétences travaillées sont déclinées comme suit pour les trois cycles :
  - o **cycle 2** : Partager des règles, assumer des rôles et des responsabilités pour apprendre à vivre ensemble » Assumer les rôles spécifiques aux différentes APSA (joueur, coach, arbitre, juge, médiateur, organisateur,...). » Élaborer, respecter et faire respecter règles et règlements. » ;
  - o **cycle 3** Partager des règles, assumer des rôles et des responsabilités » Assumer les rôles sociaux spécifiques aux différentes APSA et à la classe (joueur, coach, arbitre, juge, observateur, tuteur, médiateur, organisateur...). » Comprendre, respecter et faire respecter règles et règlements ;
  - o **cycle 4** Partager des règles, assumer des rôles et des responsabilités » Respecter, construire et faire respecter règles et règlements

## 1.1 Le jeune arbitre doit :

- Connaître le règlement de l'activité
  - Etre objectif et impartial
  - Permettre le déroulement de la rencontre dans le respect de l'équité sportive.
  - Connaître les différentes tâches liées à sa mission.
- Pour remplir sa mission, le jeune juge/arbitre doit, à chaque journée de formation ou de compétition, disposer de l'ensemble des documents nécessaires (licence UNSS, règlement de l'activité, ...) et du matériel nécessaire pour remplir sa fonction.
- Le jeune arbitre UNSS doit s'engager à respecter les termes du serment ci-dessous :
- « Au nom de tous les jeunes arbitres et jeunes coaches, je promets que nous remplirons nos fonctions en toute impartialité, en respectant et suivant les règles qui les régissent, dans un esprit de sportivité » (Comité International Olympique).**





## 2. LE JEUNE ARBITRE DOIT CONNAITRE LES REGLES DE L'ACTIVITE

### REGLES GENERALES

- Constitution des équipes :  
La composition sera la même pour les équipes d'établissement et les équipes d'excellence.
- Une équipe est composée de 4 concurrents : deux filles et deux garçons en collège Une équipe est composée de 4 concurrents : au moins 1 concurrent de chaque sexe
- **En collège**, l'équipe peut être constituée de benjamin(e)s, minimes et d'un(e) seul(e) cadet(te).
- **En lycée**, l'équipe peut être constituée de minime(s), cadet(te)s, junior(e)s et d'un seul(e) sénior(e).
- Constitution des équipes « sport partagé » :  
**Catégorie tandem** : 2 élèves déficients et 2 élèves valides-guides. Une fille obligatoire déficiente ou valide.  
Les élèves guides doivent appartenir à la même AS.  
Les élèves déficients peuvent être issus de plusieurs établissements.  
**Catégorie autonome** : 2 élèves en situation de handicap et 2 élèves valides. Une fille obligatoire avec handicap ou valide.  
Les élèves valides doivent appartenir à la même AS.  
Les élèves en situation de handicap peuvent être issus de plusieurs établissements.
- Le classement d'un concurrent sur chaque épreuve est établi :
  - au trial d'après le total des points obtenus
  - en slalom-vitesse, d'après les temps obtenus
  - au cross, d'après la place obtenue par l'équipe.
- En cas d'égalité entre plusieurs équipes à la fin des trois épreuves, l'équipe ayant la moyenne d'âge la moins élevée aura le meilleur classement.
- Dans toutes les épreuves, un concurrent peut être aidé par une tierce personne lors d'une réparation mais le changement de vélo, de jantes reste interdit.
- Vérification de la conformité des vélos à l'épreuve (cadre-fourches-jantes) qui resteront les mêmes pour les 3 épreuves. Le cadre, la fourche et les jantes seront marqués pour que ceux-ci ne soient pas changés pendant l'épreuve. Le changement est autorisé pour les pédales, le plateau, et les pneus.
- Dans le cadre du Championnat de France, les règles de sécurité devront être respectées notamment dans la circulation des V.T.T. (casques attachés obligatoirement) en dehors des épreuves sous peine de sanction (ci-dessus).
- La publicité sur les maillots devra être conforme au règlement général de l'UNSS (pas plus grand que l'identification de l'A.S.). Voir articles III.3.49, III.3.50 et III.3.51 du « Règlement intérieur » de l'UNSS et l'annexe 3 qui précise les règles.

## **1 - TRIAL MANIABILITE**

Parcours d'obstacles naturels ne devant pas subir de détérioration ou de modification de structure, ceci afin de garantir l'équité de l'épreuve.

L'épreuve se déroule sur un parcours de 9 segments, le parcours n'excédera pas 200 mètres présentant des difficultés variées. Les zones devront être effectuées en continuité. La durée de l'épreuve est de 2 à 2min30 maximum. Le départ d'un concurrent sera donné lorsque le pilote qui le précède débutera le sixième segment.

### **L'épreuve au championnat de France comportera 4 SECTEURS.**

Les 4 secteurs seront tracés dans un ordre de difficultés croissantes et le nombre de points du secteur augmentera avec la difficulté.

Chaque secteur est composé de 2 zones de 9 segments équivalentes en points.

La veille de l'épreuve, les équipes reconnaitront les 4 secteurs. Après la reconnaissance, les concurrents de l'équipe se répartiront sur les 4 secteurs afin de rapporter le plus grand nombre de points possible à l'équipe.

L'épreuve se déroulera en deux phases : après un tirage au sort, 4 groupes composés d'un nombre identique d'équipes seront répartis sur les 4 secteurs.

Une rotation sera prévue et permettra aux équipes de se présenter alternativement sur les secteurs A ou B et sur les secteurs C ou D.

Exemple : équipe 8 : ordre de passage : C.B.D.A

équipe 9 : ordre de passage : D.A.C.B

Lorsque l'équipe se présente à son premier secteur, le jeune coach (concurrent référent sur cette épreuve) sera appelé deux fois pour désigner les deux élèves évalués sur ce secteur (les deux concurrents peuvent choisir la même zone ou faire des zones différentes).

Sur chaque secteur, l'équipe, par l'intermédiaire de son jeune coach, désigne deux concurrents (au total 8 passages sont effectués mais chaque pilote n'effectue que 2 zones).

Après cette première phase et les 8 passages effectués, l'équipe se représentera sur les 4 secteurs dans l'ordre inversé (ex : équipe 8 : ordre de passage : A.D.B.C) et désignera un partenaire par secteur pour effectuer une des deux zones, l'élève pourra choisir une zone qu'il a déjà présentée ou une nouvelle). L'épreuve permettra à chaque élève de faire 3 passages (27 segments) soit un total de 12 passages pour l'équipe.

- Le tracé doit permettre de supprimer le « tenu ». La C.M.N. décidera, en dernier ressort, de modifier cette position en cas de problèmes de sécurité.
- Les rubalises placées à une hauteur d'environ 20 cm doivent délimiter un chemin de progression. Elles ne peuvent constituer un élément supplémentaire de difficulté.
- Dès que la rubalise est touchée par le pilote, par un élément du vélo ou franchie par au moins une des roues (moyeu), il y a faute ; les points attribués au segment seront perdus.
- Un concurrent ayant posé le pied à terre sur le parcours ne pourra pas avoir une quelconque partie de son vélo en dehors du parcours lorsqu'il redémarre.
- En cas de faute le concurrent doit reprendre sa progression immédiatement sauf en cas de chute ou de blessure.
- En cas de faute ne nécessitant pas de réparation, le concurrent doit reprendre sa progression immédiatement. Le jeune arbitre lui signalera une première fois puis si le concurrent ne repart pas, il l'avertira en lui expliquant les risques encourus et au deuxième avertissement, il lui annulera le segment suivant.

- Les phases de surplace ne pourront dépasser 5 secondes (comptées à voix haute par le jeune arbitre). Tout dépassement du temps entraînera la perte des points du segment.
- Tout appui permettant de s'équilibrer ou d'améliorer la propulsion sera considéré comme une faute (0 point).
- Pour chaque segment franchi sans faute, le concurrent obtiendra le nombre de points attribués à ce segment. Il marquera 0 point en cas de faute quelle qu'elle soit.
- A la fin de chaque zone, le concurrent aura le total de points cumulés sur sa zone.
- La reconnaissance de la zone est réservée aux seuls concurrents. Elle doit se faire à pied, sur le parcours. Il est strictement interdit de toucher aux obstacles et éléments des zones de trial sous peine de disqualification.
- Si casse du matériel avéré dans un segment, le concurrent marque 0 point pour ce segment s'il y pose le pied. Néanmoins, s'il parvient à sortir du segment sans pose de pied, il marque les points dédiés à ce segment. De plus, il a la possibilité de réparer. Dans ce cas, il reprend, au moment choisi par le juge, dans le segment où il a posé le pied. Il conserve les points précédemment acquis, mais perd les points du segment dans lequel il s'est arrêté.
- Le concurrent débute le segment lorsque l'axe de sa roue avant (moyeu) a franchi la ligne d'entrée de ce segment. Il sort du segment quand l'axe de la roue avant franchit la ligne et qu'il entre dans un autre segment.
- En cas de concurrent rattrapé le concurrent qui rattrape est prioritaire, le concurrent rattrapé doit sortir du circuit sur ordre du jeune arbitre ou du jury. Il reste sous les ordres des jeunes officiels ou du jury pour reprendre sa progression au moment jugé le plus opportun par ceux-ci. Le segment qui a servi de zone tampon est à refaire, le concurrent conserve les points précédemment acquis.
- Pour cette épreuve :
  - Cornes interdites.
  - Embouts de cintre bouchés.
  - La selle ne peut être enlevée.
  - Casque coque rigide (normes C.E.) obligatoire, jugulaire serrée.
  - Les pédales plates sans cale-pieds sont fortement conseillées.
  - Les points obtenus sont connus par le candidat à la fin du parcours
  - Le conseil technique pendant l'épreuve est INTERDIT quel que soit le moyen de communication.

L'utilisation de l'oreillette ou autre matériel est **INTERDITE** :

=> En cas de non-respect de ces règles, la CMN se réunira en commission de discipline et sera habilitée à prendre des mesures appropriées.

## **2 - SLALOM – VITESSE**

- L'épreuve se déroule sur un parcours de 400 à 1000 mètres présentant des déclivités (pas trop importantes et ne permettant pas les sauts) et des obstacles (pas trop difficiles) Ce parcours pourra emprunter les parties plates voire montantes qui nécessiteront des changements de braquets. Le parcours doit être tracé dans l'esprit « Slalom/ Vitesse » et non « Descente ».

- Chaque participant effectue deux parcours. L'équipe se verra attribuée huit créneaux de passage. L'ordre de passage sera libre. Le classement de l'équipe se fait par addition des huit temps de course.  
Si le concurrent ne termine pas une manche, le temps attribué à celle-ci sera celui du dernier plus 1 seconde.
- La durée de l'épreuve est de 1 à 1minute trente environ pour le premier. Pour les catégories collège et lycée, les départs seront donnés toutes les trente secondes. Ces écarts pourront être adaptés en fonction des conditions locales. Un contrôle intermédiaire pour empêcher des départs prématurés (en cas de chute ou d'incident de parcours) doit être mis en place.
- Le parcours ne comportera pas de brusque rupture de pente. Il n'y aura aucun obstacle abrupt ou nécessitant un franchissement aérien obligatoire. Ce parcours sera choisi pour ses critères techniques. Il privilégiera le pilotage plutôt que l'engagement (plusieurs possibilités de trajectoire, appel aux capacités de lecture et de décision du pilote).
- Départ 1 pied à terre. Pas d'obstacle dans les axes possibles de dérapage et de sortie. Protections autour des zones sensibles à prévoir. Le tracé sera matérialisé de manière large. Le traçage du parcours sera effectué des deux côtés à l'aide de rubalise (ou autre). Les supports piquets devront être flexibles et de hauteur suffisante (1m20 minimum hors sol).
- Un concurrent coupant la rubalise (chute) reprendra son tracé à l'endroit exact de sa sortie de piste.
- Matériels :
  - Cornes interdites.
  - Embouts de cintre bouchés.
  - Gants et tenue longue obligatoires ; Les protections plus complètes sont acceptées.
  - Casque coque rigide ajusté (normes C.E. obligatoires) et jugulaire serrée.
  - Genouillères et coudières conseillées.
  - La reconnaissance du parcours à VTT sera autorisée durant la compétition suivant un créneau défini par l'organisateur et dans les conditions prévues par l'organisation.
  - Au cours de la reconnaissance en VTT, il est interdit de faire plusieurs fois un même tronçon. Elle se fait de manière continue du haut vers le bas !
  - La reconnaissance à pied est possible dans les créneaux horaires déterminés préalablement par l'organisateur. Elle ne pourra en aucun cas être possible pendant les créneaux horaires de la reconnaissance à VTT, sauf si elle emprunte un chemin parallèle au tracé officiel.
- Lors de l'épreuve, un concurrent rattrapé perd la priorité sur le parcours et doit s'écarter pour laisser passer celui qui l'a rattrapé.
- Un parcours de substitution ou une modification du parcours peut être demandé jusqu'au dernier moment par la C.M.N.

### 3 – CROSS

- Epreuve avec départ sur une zone large. Pas de rubalise au sol.
- Epreuve en relais, prévoir une zone de départ et une zone de transmission de relais ;
- Le relais se fait à pied dans la zone ; personne ne roule dans la zone.
- Les boxes sont attribués en fonction du classement à l'issue des épreuves de trial et vitesse.
- La déclivité positive maximum du parcours devra être de 40 mètres maximum au kilomètre.

- Départ de cross : autant de couloirs que d'équipes présentes au championnat
- Le premier relayeur se présente sur la ligne de départ à l'appel de son équipe
- L'accès libre à la ligne de départ est interdit. Les concurrents doivent attendre leur désignation en chambre d'appel pour s'y rendre.
- Le parcours doit présenter les spécificités du V.T.T., maniabilité, gestion de l'énergie, de la conduite et de l'engagement en sécurité.
- L'épreuve durera entre 1h20 et 1h30, chaque pilote devra effectuer au moins deux tours.
- Arrivée : la ligne d'arrivée est matérialisée au sol mais également par des banderoles aériennes si possible. Prévoir un entonnoir juste après l'arrivée pour le classement des pilotes.
- Pas d'arrivée en descente. La zone d'arrivée sera suffisamment longue et large pour permettre un éventuel sprint.
- Matériels :
  - Embouts de cintre bouchés.
  - Casque coque rigide (normes C.E.) obligatoire, jugulaire serrée.
- Le parcours sera clairement balisé pour éviter toute confusion ou égarement les concurrents dans les parties en descente, des piquets de 1m20 minimum baliseront la piste.
- Pour être classé à son rang, le concurrent devra franchir la ligne en possession de son vélo.
- L'utilisation de l'oreillette ou autre matériel est **INTERDITE** :  
=> En cas de non-respect de cette règle, la CMN se réunira en commission de discipline et sera habilitée à prendre des mesures appropriées.

### 3. LE JEUNE ARBITRE S'INVESTIT DANS LES DIFFERENTS ROLES LORS D'UNE MANIFESTATION

ROLES	TACHES - COMPETENCES -
<b>Je suis CONTROLEUR TECHNIQUE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Je suis chargé du début à la fin des épreuves, de vérifier la conformité règlementaire des VTT (bon état et sécurité).</li> <li><input type="checkbox"/> Je suis chargé de vérifier et de faire appliquer le respect du règlement par les vététistes (tenue, règles de circulation sur et en dehors des épreuves, respect des règles de repérage...)</li> <li><input type="checkbox"/> Je peux officier sur les différentes épreuves de la compétition.</li> <li><input type="checkbox"/> Je dois connaître les règlements de toutes les épreuves.</li> </ul>
<b>Je suis JUGE/ARBITRE TRIAL</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Je travaille en doublette avec un autre juge.</li> <li><input type="checkbox"/> Je suis sur les différents parcours trial.</li> <li><input type="checkbox"/> Je connais les différents points accordés à chaque segment où j'officie.</li> <li><input type="checkbox"/> Je fais respecter les règlements du parcours tant pour les compétiteurs que pour les spectateurs.</li> <li><input type="checkbox"/> J'annonce les points de chaque segment à voix haute.</li> <li><input type="checkbox"/> Mes gestes sont amples, précis et visibles de tous.</li> <li><input type="checkbox"/> Je ne perds jamais de vue le concurrent qui passe sur le parcours.</li> <li><input type="checkbox"/> J'adapte mon placement aux particularités du parcours.</li> <li><input type="checkbox"/> Je gère les différences de vitesse d'évolution des concurrents.</li> <li><input type="checkbox"/> Je contribue à l'équité entre concurrents (remise en place d'éléments du parcours...)</li> </ul>
<b>Je suis JUGE/ARBITRE SLALOM/ VITESSE Départ Parcours Arrivée</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Je peux être au départ, sur le parcours ou à l'arrivée.</li> <li><input type="checkbox"/> Je sais utiliser un matériel radio (talkie-walkie) et indiquer ma position de façon précise.</li> <li><input type="checkbox"/> Je peux soit donner les départs, soit vérifier les passages sur le parcours, soit départager deux concurrents à l'arrivée.</li> <li><input type="checkbox"/> En cas de doute sur le parcours, je demande l'arrêt de la course et alerte les secours.</li> </ul>
<b>Je suis SIGNALEUR CROSS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Je suis à des points stratégiques du parcours cross VTT.</li> <li><input type="checkbox"/> Je sais utiliser mon matériel radio (talkie-walkie) et indiquer ma position de façon précise.</li> <li><input type="checkbox"/> J'assure le relais de secours en cas de chute.</li> <li><input type="checkbox"/> Je vérifie la régularité du trajet des concurrents et suis apte à noter les infractions relevées.</li> <li><input type="checkbox"/> Je peux être à l'arrivée pour faciliter la gestion des concurrents et le classement en couloir.</li> </ul> <p>Je participe au placement sur la ligne de départ. Je participe au placement des équipes dans la zone de relais. Je contrôle le respect des règles dans la zone de relais Je compte le nombre de tours d'une ou de deux équipes.</p>

## 4. LE JEUNE ARBITRE DOIT SATISFAIRE AUX EXIGENCES DE LA CERTIFICATION

### Niveau Départemental

➤ *Pré requis : le jeune arbitre doit être investi au niveau de son district*

ROLES	TACHES - COMPETENCES -	PROTOCOLE DE CERTIFICATION
<b>CONTROLEUR TECHNIQUE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accueille les concurrents et leur vélo</li> <li>• Possède un listing des concurrents, un planning horaire</li> <li>• S'assure de la fiabilité générale des éléments de sécurité</li> <li>• Repère les accessoires interdits qui peuvent être dangereux</li> <li>• Est chargé de vérifier de façon stricte la conformité des V.T.T. en regard des normes fixées par le cahier des charges de l'épreuve nationale</li> <li>• Ordonne la remise aux normes (en particulier de sécurité) si constat de détérioration du V.T.T.</li> </ul>	<p style="text-align: center;"><b>L'évaluation se fera pendant les rencontres UNSS départementales par des enseignants d'EPS responsables de la certification en liaison avec les comités F.F.C., ou au cours de journées de formation spécialement mises en place à cet effet.</b></p>
<b>JUGE TRIAL</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fonctionne, si possible, en doublette pour juger et renseigner la fiche</li> <li>• Fonctionne en alternant les tâches: juge - marqueur</li> <li>• Suit le concurrent sans le gêner</li> <li>• Identifie les fautes</li> <li>• Annonce les points marqués et fait les gestes correspondants</li> <li>• Note les points du concurrent</li> <li>• Remet en place un élément du parcours</li> </ul>	
<b>JUGE SLALOM/ VITESSE (DEPART, PARCOURS, ARRIVEE)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Gère la zone de départ</li> <li>• S'assure de la régularité du passage du concurrent</li> <li>• Fait respecter le tracé du circuit</li> <li>• Remet la balise si détérioration par chute du concurrent précédent</li> <li>• Signale tout incident éventuel (impossibilité de réparer le tracé, retard provoqué par un concurrent sur le parcours...)</li> <li>• Peut assurer des tâches de chronométrie</li> <li>• Annonce le n° des dossards à l'arrivée</li> <li>• Remplit la fiche de compétition</li> </ul>	

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Signale un manquement aux normes de sécurité : absence de port du casque ou attache non réglementaire de celui-ci, manque d'embout de guidon, absence de tenue longue.</li> </ul>
<b>SIGNALEUR CROSS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Assure une fonction de sécurité par rapport à des intersections de voies ou par rapport à une circulation éventuelle</li> <li>• Oriente les concurrents à des points particuliers du parcours en cas de non-balisage éventuel</li> <li>• S'assure du passage des concurrents par un pointage éventuel</li> </ul> <p>Participe au placement sur la ligne de départ. Participe à l'organisation des relais, selon l'épreuve proposée dans son département.</p>

**Répondre au protocole de certification permet :**

- L'acquisition de la certification départementale et la saisie sur OPUSS
- Remise d'un diplôme par le service départemental.



## Niveau Académique

- Pré requis : Le jeune arbitre doit :
  - être investi au niveau de son département.
  - justifier de l'acquisition de sa certification départementale

ROLES	TACHES - COMPETENCES -	PROTOCOLE DE CERTIFICATION
<b>CONTROLEUR TECHNIQUE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accueille les concurrents et leur vélo</li> <li>• Possède un listing des concurrents, un planning horaire</li> <li>• S'assure de la fiabilité générale des éléments de sécurité</li> <li>• Repère les accessoires interdits qui peuvent être dangereux</li> <li>• Identifie le V.T.T. par apposition d'un autocollant ou autre signe distinctif</li> <li>• Est chargé de vérifier de façon stricte la conformité des V.T.T. en regard des normes fixées par le cahier des charges de l'épreuve nationale</li> <li>• S'assure, sur les différentes épreuves, qu'aucun changement n'est intervenu sur le V.T.T. en dehors des modifications permises par le règlement</li> <li>• Rappelle les concurrents lors de tout manquement à l'application des règles de sécurité pendant et hors des épreuves</li> <li>• Ordonne la remise aux normes (en particulier de sécurité) si constat de détérioration du V.T.T.</li> </ul>	<p><b>L'évaluation se fera pendant les rencontres UNSS académiques par des enseignants d'EPS responsables de la certification en liaison avec les comités F.F.C., ou au cours de journées de formation spécialement mises en place à cet effet. Même si l'importance est donnée à la pratique, les responsables de la certification n'omettront pas de vérifier, par tout moyen jugé adapté, les connaissances règlementaires des jeunes arbitres.</b></p>
<b>JUGE TRIAL</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fonctionne en doublette pour juger et renseigner la fiche</li> <li>• Fonctionne en alternant le tâches: juge - marqueur</li> <li>• Suit le concurrent sans jamais le perdre de vue</li> <li>• Fait respecter les règlements du parcours par les concurrents ainsi que par les spectateurs</li> <li>• Identifie les fautes</li> <li>• Annonce les points marqués de façon claire et audible et fait les gestes correspondants</li> <li>• Anticipe le rattrapage d'un concurrent par un autre</li> <li>• Note les points du concurrent</li> <li>• Remet en place un élément du parcours</li> </ul>	
<b>JUGE SLALOM/ VITESSE (DEPART, PARCOURS, ARRIVEE)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Gère la zone de départ</li> <li>• S'assure de la régularité du passage du concurrent</li> <li>• Fait respecter le tracé du circuit</li> <li>• Remplace la balise si détérioration par chute du concurrent précédent</li> <li>• Signale tout incident éventuel (impossibilité de réparer le tracé, retard provoqué par un concurrent sur le parcours...) de façon claire et précise</li> </ul>	

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Peut assurer des tâches de chronométrie</li> <li>• Annonce le n° des dossards à l'arrivée</li> <li>• Remplit la fiche de compétition</li> <li>• Signale un manquement aux normes de sécurité: absence de port du casque ou attache non réglementaire de celui-ci, manque d'embout de guidon, absence de tenue longue.</li> </ul>	
<b>SIGNALEUR CROSS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Assure une fonction de sécurité par rapport à des intersections de voies ou par rapport à une circulation éventuelle</li> <li>• Oriente les concurrents à des points particuliers du parcours en cas de non-balisage éventuel</li> <li>• S'assure du passage des concurrents par un pointage éventuel</li> <li>• Note le n° de plaque des concurrents ayant commis une infraction au règlement</li> <li>• Prévient de façon claire et précise le lieu et la nature d'un éventuel incident</li> <li>• Participe au placement sur la ligne de départ</li> </ul> <hr style="border-top: 1px dashed #ccc;"/> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Participe à l'organisation des relais, et à la gestion de la zone de relais.</li> </ul>	

**Répondre au protocole de certification permet :**

- L'acquisition de la certification régionale et la saisie sur OPUSS
- Remise d'un diplôme par le service régional

## Niveau National


- Pré requis : le jeune arbitre doit :
  - être investi au niveau de son académie.
  - justifier de l'acquisition de sa certification académique et participer au protocole d'évaluation initiale (théorique et si possible pratique) mis en place sur le championnat de France par les membres de la CMN.

ROLES	TACHES - COMPETENCES -	PROTOCOLE DE CERTIFICATION
<b>CONTROLEUR TECHNIQUE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accueille les concurrents et leur vélo</li> <li>• Possède un listing des concurrents, un planning horaire</li> <li>• S'assure de la fiabilité générale des éléments de sécurité</li> <li>• Repère les accessoires interdits qui peuvent être dangereux</li> <li>• Identifie le V.T.T. par apposition d'un autocollant ou autre signe distinctif</li> <li>• Est chargé de vérifier de façon stricte la conformité des V.T.T. en regard des normes fixées par le cahier des charges de l'épreuve nationale</li> <li>• S'assure, sur les différentes épreuves, qu'aucun changement n'est intervenu sur le V.T.T. en dehors des modifications permises par le règlement</li> <li>• Rappelle spontanément les concurrents lors de tout manquement à l'application des règles de sécurité pendant et hors des épreuves</li> <li>• Ordonne la remise aux normes (en particulier de sécurité) si constat de détérioration du V.T.T.</li> </ul>	<p><b>L'évaluation se fera pendant les rencontres UNSS nationales par des enseignants d'EPS responsables de la certification ainsi que par des membres de la CMN, en liaison avec les comités F.F.C.. Cette évaluation portera à la fois sur la pratique et sur des connaissances réglementaires évaluées par un questionnaire ou tout autre support adapté.</b></p>
<b>JUGE TRIAL</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fonctionne en doublette pour juger et renseigner la fiche</li> <li>• Fonctionne en alternant les tâches: juge - marqueur</li> <li>• Suit le concurrent de façon optimale et économique sans jamais le perdre de vue</li> <li>• Fait respecter les règlements du parcours par les concurrents ainsi que par les spectateurs</li> <li>• Identifie les fautes</li> <li>• Annonce les points marqués de façon claire et audible et fait les gestes amples et visibles correspondants</li> <li>• Anticipe le rattrapage d'un concurrent par un autre</li> <li>• Note les points du concurrent</li> <li>• Remet en place un élément du parcours</li> </ul>	
<b>JUGE SLALOM/ VITESSE (DEPART, PARCOURS, ARRIVEE)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Gère la zone de départ (chambre d'appel, départ proprement dit...)</li> <li>• S'assure de la régularité du passage du concurrent</li> <li>• A tout moment, fait respecter le tracé du circuit</li> </ul>	

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Remplace la balise si détérioration par chute du concurrent précédent</li> <li>• Signale tout incident éventuel (impossibilité de réparer le tracé, retard provoqué par un concurrent sur le parcours...) de façon claire et précise</li> <li>• Peut assurer des tâches de chronométrie</li> <li>• Annonce le n° des dossards à l'arrivée</li> <li>• Remplit la fiche de compétition</li> <li>• Signale un manquement aux normes de sécurité: absence de port du casque ou attache non réglementaire de celui-ci, manque d'embout de guidon, absence de tenue longue.</li> </ul>	
<p><b>SIGNALEUR CROSS</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Assure une fonction de sécurité par rapport à des intersections de voies ou par rapport à une circulation éventuelle</li> <li>• Oriente les concurrents à des points particuliers du parcours en cas de non-balisage éventuel</li> <li>• S'assure du passage des concurrents par un pointage éventuel</li> <li>• Note le n° de plaque des concurrents ayant commis une infraction au règlement</li> <li>• Prévient de façon claire et précise le lieu et la nature d'un éventuel incident</li> <li>• Je participe au placement sur la ligne de départ. Je participe au placement des équipes dans la zone de relais.</li> <li>• Je contrôle le respect des règles dans la zone de relai</li> <li>• Je compte le nombre de tours d'une ou de deux équipes.</li> </ul>	

**Répondre au protocole de certification permet :**

- L'acquisition de sa certification nationale, la mention de son niveau sur sa licence et un diplôme (ou attestation pour les lycées) lors du protocole du championnat de France.

PRINCIPE D'ELABORATION DE L'EPREUVE Jeune juge – Arbitre : VTT		Compétences attendues à tous les niveaux		
	<p><b>L'évaluation se déroulera en deux parties :</b></p> <p><b>Théorique :</b> QCM et/ou vidéo, ou oral réalisé le jour de l'accueil des compétiteurs</p> <p><b>Pratique :</b> mise en situation en tant que juge trial, juge slalom-vitesse ou signaleur cross chronométreur sur au moins ½ journée d'épreuve lors d'un championnat UNSS de VTT (la certification nationale ne se fait que lors d'un championnat de France).</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Identifie et signale de façon claire (verbale + visuelle), audible et précise les fautes commises par un concurrent ou d'éventuels incidents qui pourraient survenir.</li> <li>- Remplace les éléments du parcours en cas de détérioration de ceux-ci.</li> <li>- Suit la progression d'un concurrent de façon économique et pertinente.</li> <li>- Gère les risques liés à des situations de dépassement entre concurrents.</li> <li>-Sait faire appliquer le règlement en cas de manquement de la part d'un participant (concurrent ou accompagnateur).</li> <li>- Assure des tâches de chronométrie, de secrétariat ou de contrôle.</li> </ul>		
	Points à affecter	Éléments à évaluer	<p><b>Exigences minimales requises niveau 1/2 :</b> <b>Niveau départemental</b></p> <p style="text-align: center;"><b>12/20</b></p>	<p><b>Exigences minimales requises niveau 3/4 :</b> <b>Niveau académique</b></p> <p style="text-align: center;"><b>14/20</b></p>
	Juge trial	<p><b>Niveau minimum requis</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Passif et peu attentif.</li> <li>-N'intervient pas dans le placement des concurrents sur la ligne.</li> <li>-Epreuve des difficultés à signaler un incident éventuel.</li> </ul>	<p><b>Niveau minimum requis</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Juge attentif. Place les concurrents sur leur zone de départ.</li> <li>-Assure une fonction de sécurité par rapport à des intersections de voies ou par rapport à une circulation éventuelle</li> </ul>	<p><b>Niveau minimum requis</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Juge attentif et réactif.</li> <li>-Annonce et place les concurrents sur la zone de départ. Assure une fonction de sécurité active par rapport à des intersections de voies ou par rapport à une circulation éventuelle</li> </ul>

			.-Est capable de signaler un incident.	-Est capable de signaler rapidement et précisément un incident et de mettre en protection le secteur.
<b>04/20</b>	QCM et/ou vidéo et/ou oral			
<b>Partie théorique (Coefficient 1)</b>	(Evaluation des connaissances théoriques notée sur 20 points)	Note à l'évaluation comprise entre 0 et 10.	Note à l'évaluation comprise entre 11 et 14.	Note à l'évaluation comprise entre 15 et 20.

*(<sup>1</sup> Un Jeune juge- Arbitre -acquiert le niveau 5 (NATIONAL) de la compétence à partir d'une moyenne de 14/20.*

*(<sup>2</sup> Possibilité de modifier le nombre de rôles et d'ajuster la répartition des points en conséquence (cf. livret Jeunes Officiels), la validation nationale ne pouvant s'obtenir qu'après avoir obligatoirement officié au minimum ½ journée en qualité de juge trial.*

**Epreuve théorique :**

Sous forme de QCM, oraux (notamment pour les élèves en difficulté, par exemple 1/3 temps, dyslexie prononcée/repérée etc.) Un élève qui a une mauvaise note à l'écrit mais qui se fait repérer comme « performant » dès les premiers jugements/arbitrages doit pouvoir repasser la théorie sous forme d'oral afin de ne pas être éliminé pour une possible obtention de la certification, et ce, à tous les niveaux.

## 6. LE JEUNE ARBITRE DOIT VERIFIER SES CONNAISSANCES

### QUESTIONNAIRE

Combien de concurrents y-a-t-il dans une équipe pour qu'elle soit classée en championnat	<input type="checkbox"/> 5 <input type="checkbox"/> 4 <input type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/> 2
Quels sont les éléments du VTT à marquer lors du contrôle ?	<input type="checkbox"/> Cadre-fourche-jantes <input type="checkbox"/> Tige de selle <input type="checkbox"/> Guidon <input type="checkbox"/> Pédales
Que faut-il vérifier pour s'assurer que le casque remplisse sa fonction ?	<input type="checkbox"/> Jugulaire attachée et ajustée <input type="checkbox"/> Casque rouge <input type="checkbox"/> Casque rigide <input type="checkbox"/> Casque aux normes CE
Comment s'effectue la reconnaissance du parcours Trial. ?	<input type="checkbox"/> A pied, à l'intérieur du circuit <input type="checkbox"/> En VTT <input type="checkbox"/> En moto <input type="checkbox"/> La décision est prise par l'organisateur
Comment s'effectue la reconnaissance du parcours vitesse/slalom ?	<input type="checkbox"/> A pied <input type="checkbox"/> A VTT <input type="checkbox"/> En moto <input type="checkbox"/> La décision est prise par l'organisateur
Quelles sont les différentes valeurs attribuées aux segments de Trial. ?	<input type="checkbox"/> 1-3-5 points <input type="checkbox"/> 6-8-10 points <input type="checkbox"/> 3 pour tous <input type="checkbox"/> Le choix en revient à l'organisateur
Lors d'une réparation dans les épreuves de cross et de vitesse/maniabilité, une aide extérieure est-elle possible ?	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON

Lors du Trial, en cas d'incident mécanique, quelle décision doit prendre le juge ?	<input type="checkbox"/> Zéro dans le segment et repart du même segment <input type="checkbox"/> Zéro pour tout le Trial/Maniabilité
A qui fait appel un Jeune Officiel en cas de litige ou faute grave ?	<input type="checkbox"/> Un autre JO <input type="checkbox"/> Doit se débrouiller seul <input type="checkbox"/> Membre de la CMN
Un minime est-il autorisé dans une équipe Lycée ?	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
En vitesse, peut-on reprendre le parcours en cas de sortie ?	<input type="checkbox"/> A l'endroit de la sortie <input type="checkbox"/> Où l'on veut
Le port du casque est-il obligatoire pour toutes les épreuves ?	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
Dans l'épreuve du Trial, le concurrent peut-il être tenu ?	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> Selon la décision de la CMN
En Trial-Maniabilité, le contact est-il permis avec un élément du parcours ?	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
Quelle partie du vélo détermine l'entrée et la sortie du segment ?	<input type="checkbox"/> L'axe de la roue avant (moyeu) <input type="checkbox"/> Le pneu <input type="checkbox"/> L'axe de pédalier
Un concurrent peut-il être classé s'il franchit la ligne d'arrivée sans son V.T.T ?	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
Quels sont les éléments modifiables sur le vélo ?	<input type="checkbox"/> Pédales-plateau-pneus-cornes de cintre <input type="checkbox"/> Cadre-fourche <input type="checkbox"/> jantes <input type="checkbox"/> selle
Combien de performances entrent dans le classement final?	<input type="checkbox"/> 9 <input type="checkbox"/> 10 <input type="checkbox"/> 11 <input type="checkbox"/> toutes



A quelles conditions peut-on autoriser un changement de V.T.T ? Qui prend la décision ?	<input type="checkbox"/> Bris de matériel non réparable – La CMN <input type="checkbox"/> Trop sale – Son enseignant <input type="checkbox"/> Crevaison – La CMN
Comment le jeune juge signale le résultat d'un segment ?	<input type="checkbox"/> Annoncer les points oralement et gestuellement <input type="checkbox"/> Ecrit sur un formulaire
Quelles sont les épreuves où les cornes de cintre sont interdites ?	<input type="checkbox"/> Trial <input type="checkbox"/> Cross <input type="checkbox"/> Slalom/Vitesse
Quelle est la sanction encourue en cas de tricherie ?	<input type="checkbox"/> Classé dernier + 1 point + 100 points pour l'équipe <input type="checkbox"/> De la prison <input type="checkbox"/> Une amende <input type="checkbox"/> Disqualification du concurrent
La reconnaissance du parcours en slalom-vitesse est-elle libre ?	<input type="checkbox"/> OUI dans les horaires fixés et sous responsabilité de l'enseignant <input type="checkbox"/> NON
Le parcours Trial peut-il se faire avec pédales automatiques ?	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
La publicité est-elle autorisée sur les maillots ?	<input type="checkbox"/> OUI sous certaines conditions <input type="checkbox"/> NON

## 7. LE JEUNE ARBITRE ASSURE LE SUIVI DE SA FORMATION/ PASSERELLES FEDERALES

Le Jeune arbitre doit assurer le suivi de sa formation.

Dès que possible l'UNSS proposera à tout Jeune arbitre certifié de pouvoir gérer son suivi de formation sur le serveur OPUSS : [www.unss.org](http://www.unss.org)

### Passerelles entre l'UNSS et la FFC :

La convention entre l'UNSS et la FFC est en cours de renouvellement.  
Elle précisera :

- l'ouverture d'un livret de « jeune arbitre FFC » à tout jeune arbitre UNSS qui en fait la demande, à partir de 14 ans. Un tuteur accompagne alors le jeune arbitre dans sa formation qui lui permet d'officier sur les épreuves « écoles de vélo » (dès 14 ans) ou des « épreuves régionales » (dès 16 ans) et de présenter les examens d'arbitre club ou d'arbitre régional. *La fédération française de cyclisme* communiquera à l'UNSS la liste des Jeunes Arbitres en formation diplômés « arbitre club » ou « arbitre régional ».
- l'offre gratuite d'une licence « jeunes » aux licenciés UNSS n'ayant jamais été licenciés à la FFC dans le passé, pour une seule année, en fournissant un certificat médical de non contre-indication de la pratique du cyclisme en compétition.
- La même proposition est faite pour les jeunes arbitres UNSS qui souhaiteraient obtenir une licence « jeune arbitre ». Dans ce cas il n'y a pas besoin de certificat médical. Cette proposition n'est valable qu'une seule fois et doit permettre de faciliter la passerelle entre l'UNSS et le club FFC.

## 8. LE JEUNE ARBITRE PEUT PARFAIRE SA FORMATION EN CONSULTANT DES DOCUMENTS COMPLEMENTAIRES

Direction Nationale UNSS : [www.unss.org](http://www.unss.org)

Adresse de la fédération concernée : [www.ffc.fr](http://www.ffc.fr)

### FEDERATION FRANCAISE DE CYCLISME

Vélodrome national de St Quentin en Yvelines  
1 rue Laurent Fignon  
78 180 Montigny Le Bretonneux

#### Documents complémentaires :

- Règlement et Guide « Je suis Officiel en VTT ».
- Livre V.T.T. : « comprendre la technique et l'améliorer » (produit par la F.F.C.).

## 8. ANNEXE : REFERENTIEL JEUNE ARBITRE VTT EPREUVE PRATIQUE TRIAL

### Répartition des points selon 3 compétences spécifiques

#### A – ANNONCES (20 points)

##### Gestuelles :

- Gestes effectués mais non visibles
- Gestes visibles mais hésitants et imprécis
- Gestes visibles, précis et efficaces

##### Verbales :

- Annonces hésitantes et peu audibles
- Annonces précises et audibles uniquement pour le secrétaire
- Annonces claires, précises et audibles pour les spectateurs
- Sait prévenir le candidat en cas d'irrégularité, ou le replacer quand il est confronté à un problème.

#### B – PLACEMENT ET CONCENTRATION (10 points)

- En retard par rapport au candidat
- Le juge est proche du candidat mais le placement est encore hésitant et peu économique
- Le juge anticipe le déplacement du concurrent sans jamais le perdre de vue et en adaptant son placement aux caractéristiques de la zone

En cas de litige, laisser prendre la décision ou une décision par le jeune officiel qui la fait valider par un adulte.

#### C – JUGEMENT (10 points)

- Application hésitante du règlement
- Application stricte du règlement
- Application stricte du règlement et gestion des incidents

#### MODALITES D'OBTENTION DE LA CERTIFICATION NATIONALE

- Evaluation théorique : obtenir 15/20 minimum
- Evaluation pratique : obtenir 30/40 minimum
- Evaluation globale : obtenir 45/60 minimum

**NOTE MAXIMALE 40 POINTS**